



## 1. Orientations

### 1.1. Entrée en 6<sup>ème</sup>

Vous avez reçu (courriel de Madame NOEL Muriel, en date du 09/03/09), les informations et les documents nécessaires. Vous pouvez par ailleurs les retrouver sur le site de l'Inspection Académique (Espace professionnel / Affectation / Entrée au collège / Documents à accès restreint).

Une lecture **très attentive** de ces documents s'impose, notamment pour les « demandes d'assouplissement aux règles de proximité » (demandes de dérogation par rapport à la fréquentation du collège de secteur).

Comme annoncé dans mon courriel du 20 mars dernier, envoyé en « Suividoc », les réunions d'harmonisation CM2 / 6<sup>ème</sup> se dérouleront suivant le calendrier joint, pour rappel, en annexes de cette note de service. Je rappelle le caractère obligatoire de ces réunions pour les enseignants de CM2 et un membre du RASED concerné. Toutes les difficultés ou interrogations liées à la participation à l'une de ces réunions me seront exposées suffisamment à l'avance, pour avis.

### 1.2. CLAD

Contrairement à ce qui vous avait été annoncé initialement, le groupe de travail (Psychologues scolaires, CPC généraliste et IEN) chargé d'étudier les entrées en CLAD, pour la prochaine rentrée scolaire, **se réunira le 18 mai 2009** (au lieu du 11 mai 2009 normalement prévu).

Ce contretemps permettra sans doute une plus grande souplesse, au niveau de la tenue des réunions des équipes éducatives, normalement prévues pour ce type de projet d'orientation.

Pour information, la date de la réunion pour l'étude des sorties de CLAD reste sans changement (28 avril 2009).

## 2. Pédagogie

### 2.1. Livret scolaire

Le nouveau livret scolaire est détaillé dans le **BOEN N° 45 du 27/11/08**.

Deux documents sont susceptibles de vous intéresser :

- Le livret scolaire ministériel en demi-format (9 pages au lieu de 17), document réalisé par un collègue de Moselle (IEN Montigny), qui sera mis en ligne, sur le site de la circonscription, à la rentrée.
- Un document édité par le CDDP d'Orléans (joint en annexes à la présente note de service).

Pour ce qui concerne les documents relatifs à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, je rappelle que cette année est considérée comme transitoire et que vous restez libres d'utiliser le nouveau livret ou celui qui était en usage jusqu'alors.

### 2.2. Evaluations nationales

✓ CM2

Les résultats départementaux sont consultables sur le site de l'Inspection Académique (espace professionnel)

✓ CE1

L'évaluation nationale se déroulera **entre le 25 et le 29 mai 2009**.

Les livrets seront à retirer à l'inspection (vous serez, bien entendu, prévenus en temps utile).

### 2.3. Rallye « Mathématiques »

Un rallye est organisé au niveau départemental pour les classes du CP au CM2. Toutes les informations utiles sont disponibles :

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/ia54-defis/rallyemath>

Inscriptions sur Internet **avant le 4 mai** :

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/ia54-defis/rallyemath/spip.php?article3>

Pour tout renseignement complémentaire :

[Remy.Haydont@ac-nancy-metz.fr](mailto:Remy.Haydont@ac-nancy-metz.fr)

### 2.4. Stages remise à niveau CM

La question m'ayant été posée, je vous invite à vous reporter à ma note de service n°5 du 09 avril 2008 pour prendre connaissance des critères que j'ai choisis d'adopter pour attribuer ces stages.

Comme cela a toujours été bien précisé, je rappelle que toute demande de stage n'aboutit pas forcément à une attribution de stage, notamment si une même école en demande plusieurs. Je reste tributaire de la dotation qui m'est attribuée (à titre d'exemple, 22 stages en août 2008 alors que 17 stages en avril 2009, et des demandes systématiquement nettement supérieures aux possibilités offertes). Il convient également de rappeler aux parents que ces stages peuvent ne pas se dérouler dans l'école de leur enfant. Enfin, pour des raisons évidentes de sécurité, j'ai également décidé d'essayer d'éviter les situations avec un seul stage dans une même école, ce qui poserait un problème de sécurité, en cas d'absence inopinée de l'enseignant concerné.

## 3. Informations diverses

### 3.1. Possibilité pont du 22/05/09

Dans un courrier daté du 09/04/09 qu'elle vous a adressé, Madame COURBET Brigitte, IENA, vous informe de la **possibilité** d'un report des cours du **vendredi 22 mai 2009 au mercredi 03 juin 2009**.

A toutes fins utiles, je le joins en annexes de la présente note de service.

Comme cela est bien précisé, il sera **indispensable** de consulter les municipalités et les familles, puis de prendre une décision en conseil d'école (rapide conseil d'école extraordinaire, le cas échéant). Vous me saisirez **rapidement** de toute difficulté rencontrée dans la gestion de ce sujet.

Pour les communes de Vandoeuvre et Nancy (écoles du secteur du Placieux), je me chargerai personnellement de la prise de contact avec les municipalités et je vous tiendrai informés aussitôt que possible de la position du Maire.

J'insiste également sur le fait que je respecterai **strictement** la consigne précisant que la position doit être **harmonisée, entre les différentes écoles d'une même commune**.

Je remercie donc **chaque Directeur** de me faire savoir, **par courriel**, la position de son conseil d'école sur le sujet, et ce **au plus tard pour le mercredi 13/05/09**.

Je vous ferai ensuite savoir quelle est la situation définitive, au niveau de chaque commune de la circonscription (**aucune annonce officielle ne pouvant donc être assurée par vos soins avant cela**).